

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Marais Breton et du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf

En exécution de l'arrêté préfectoral n°13-DRCTAJ/1-660 du 27 septembre 2013 le dossier relatif au projet de SAGE du Marais Breton et du bassin de la Baie de Bourgneuf est soumis à enquête publique pendant 33 jours consécutifs, du 21 octobre au 22 novembre 2013 inclus sur le territoire des communes de : BEAUVOIR SUR MER, CHALLANS, NOIRMOUTIER EN L'ILE, SAINT JEAN DE MONTS, PORNIC (44), BOURGNEUF EN RETZ (44) et MACHECOUL (44).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier constitué conformément à l'article R 212-40 du code de l'environnement, et comportant notamment un rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale, les avis recueillis en application des articles L 212-6 et R 212-38 dudit code, et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies précitées aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Une commission d'enquête a été désignée par le Président du Tribunal administratif de Nantes, comme suit, pour procéder à ladite enquête :

Commissaire enquêteur. Président :

- Monsieur Bernard GILBERT, Ingénieur des travaux ruraux en retraite

Commissaires enquêteurs. titulaires :

- Monsieur Jacky BETHANIS, proviseur de lycée à la retraite

- Monsieur Alain RINEAU, directeur de collège retraité

Commissaire enquêteur suppléants :

- Monsieur Georges RENAULT, Retraité de l'éducation nationale

- Monsieur Jean-Claude GARNIER, Brigadier major de Police en retraite.

La commission d'enquête siègera en mairie de BEAUVOIR SUR MER.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevra les observations du public en mairies selon le planning suivant :

lieux	dates	horaires
BEAUVOIR SUR MER	Lundi 21 octobre 2013	de 8h30 à 11h30
SAINT JEAN DE MONTS	Samedi 26 octobre 2013	de 9h00 à 12h00
MACHECOUL	Mercredi 30 octobre 2013	de 9h00 à 12h00
BOURGNEUF EN RETZ	Mercredi 30 octobre 2013	de 13h30 à 16h30
PORNIC	Jedi 7 novembre 2013	de 9h00 à 12h00
NOIRMOUTIER EN L'ILE	Vendredi 15 novembre 2013	de 9h30 à 12h30
CHALLANS	Mardi 19 novembre 2013	de 9h30 à 12h30
BEAUVOIR SUR MER	Vendredi 22 novembre 2013	de 14h00 à 17h00

Les observations peuvent être également adressées, par écrit, à l'attention de M. Bernard GILBERT, président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête : mairie de BEAUVOIR SUR MER, place de l'Hôtel de Ville, BP 46, 85230 BEAUVOIR SUR MER ou par courriel à l'attention expresse du président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : secretariat@mairie-beauvoirsurner.fr en indiquant en objet : « *Enquête publique SAGE Marais Breton Baie de Bourgneuf* ».

Les pièces du dossier d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que les avis émis dans le cadre de la consultation sont consultables sur le site internet des services de l'Etat en Vendée, à l'adresse suivante : http://www.vendee.pref.gouv.fr/sections/enquetes_publicques.

Des informations complémentaires sur le dossier relatif à la révision du SAGE peuvent être obtenues auprès de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la baie de Bourgneuf, Impasse de la Gaudinière, 85630 BARBATTRE.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en préfecture et en mairies de BEAUVOIR SUR MER, CHALLANS, NOIRMOUTIER EN L'ILE, SAINT JEAN DE MONTS, PORNIC, BOURGNEUF EN RETZ et MACHECOUL, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SAGE est adopté par une délibération de la commission locale de l'eau, puis approuvé par arrêté interpréfectoral.